

miséricordieuse compassion, elle les enflamme et les anime si bien à procurer le salut des âmes et à propager la lumière de la vraie religion, que ces enfants seront naturellement préparés, dans un âge plus avancé, à s'attacher avec plus d'ardeur à l'Œuvre pieuse de la Propagation de la Foi. C'est donc avec autant de joie et de bonheur qu'en avait éprouvés notre prédécesseur, que nous avons vu apparaître ici sous nos yeux et prendre naissance dans notre ville de Rome, une Œuvre si utile à la religion et si opportune; que nous avons puisé, pour l'enrichir, dans le trésor des indulgences; et que dans ce moment où nous confions le soin de la protéger à l'un des Cardinaux de la sainte Eglise romaine, nous avons voulu lui donner ce nouveau témoignage de la bienveillance et de l'affection paternelle dont nous sommes animé à son égard.

Il nous reste d'un côté à décerner de justes éloges aux coopérateurs et directeurs de cette œuvre de piété, pour le zèle intelligent qu'ils ont mis à la propagation et à la faire prospérer, et de l'autre côté à les exhorter vivement, aussi bien que tous les associés, à y persévérer avec une inébranlable constance, s'appliquant à procurer le salut des âmes, comme nous devons tous le faire d'après le précepte de la charité; car le Seigneur a fait un commandement à chacun, au sujet de son prochain. Nous devons en même temps exhorter nos vénérables frères les Evêques de l'univers catholique à établir chacun dans son diocèse cette association chrétienne, et à cultiver avec soin ce tendre arbrisseau qui vient de s'élever dans la vigne du Seigneur et qui portera les fruits les plus abondants. Enfin, comme gage suprême de l'assistance céleste, sans

animarum salutem quærendam et veram Religionis lucem propagandam, sicut adultæ ætate pium Institutum Propagationis Fidei alacriori animo amplecturi videantur. Maximo igitur cum animi Nostri gaudio, perinde ac Decessor Noster, suboriri videmus hic in Urbe opus Religioni aded utile atque opportunum, illudque cœlesti sacrarum Indulgentiarum thesauro ditavimus, dumque eidem tuendo unum à S. Romanæ Ecclesiæ Cardinalibus patronum constituimus, novum Paternæ Nostræ voluntatis ac benignitatis, quæ illud prosequimur, edere volumus argumentum.

Reliquum nunc est, ut merita laudum præconia tribuamus pii hujusce Operis adjutoribus ac rectoribus pro curis illius propagationi ac prosperitati solerter impensis, ac tùm ipsos, tùm singulos huic Instituto adscriptos, vehementius hortemur, ut in proposito constanter perseverent animarum salutem studentes, quam curare quisque debet ex præcepto charitatis, unicuique enim mandavit Deus de proximo suo. Neque verò Venerabiles Fratres catholici Orbis Antistites monere hic prætermittimus ut hujusmodi christianæ institutionis genus in suam quisque Dioccesim inducere, ac tanquam arbusculam assurgentem in vineâ Domini excolere diligenter velit, fructus uberrimos allaturum. Ad extremum auspiciem cœlestis auxilii, sine quo nihil homini perficere datum est, omnibus memorati Instituti seu moderatoribus seu sociis, Apostolicam Bendic-

tionem

Datum
rem su
Julii M
anno UE
confir
XVI,
Sainte-
tionnés
15
jusqu'à
25
manch
C
dite po
Souver
30
sentati
Xavier
prier P
4
l'Œuv
que ce
A
Indulg